

L'accès aux loisirs éducatifs, culturels et sportifs

5. Avez-vous des partenariats (associatifs, institutionnels...) dans le cadre de projets engagés cette année ? Précisez la nature des activités (sportives, culturelles.....).

- Association :
- Activités sportives
 - Activités culturelles ou artistiques
 - Autres activités
- Institution :
- Activités sportives
 - Activités culturelles ou artistiques
 - Autres activités.....
- Autre partenaire :
- Activités sportives
 - Activités culturelles ou artistiques
 - Autres activités.....

6. Fréquentez-vous des équipements ou structures (sportives, culturelles, MPT...)?

- A proximité de l'école :
- Equipements sportifs Etablissement culturel MPT
 - ou de spectacle
- Ailleurs, à Montpellier :
- Equipements sportifs Etablissement culturel MPT
 - ou de spectacle
- Hors de la ville
- Equipements sportifs Etablissement culturel autres
 - ou de spectacle

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation de son Projet Educatif Territorial PEDT, qui servira de base au changement des rythmes scolaires en Septembre 2014, la Ville de Montpellier lance une démarche de concertation qui associe l'ensemble des acteurs éducatifs : Education nationale, fédérations de parents d'élèves, associations, représentants des personnels enseignants et municipaux, directions municipales (éducation, culture, sports, maisons pour tous), Caisse d'Allocations Familiales, collectivités territoriales (Conseil Général et Communauté d'Agglomération) et services de l'Etat concernés (DRAC ; DDCS ; DDPJ...).

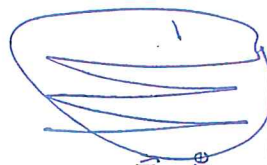
Cette concertation, qui se déroulera jusqu'à la fin de l'année civile 2013, vise à recueillir des contributions à partir de trois thèmes : « Les temps de l'enfant » ; « L'accompagnement au travail de l'élève » et « L'accès aux loisirs éducatifs, culturels et sportifs ».

Les conseils d'école ont vocation à participer à la préparation du changement des rythmes scolaires et, à ce titre, devraient faire l'objet d'une consultation par l'Education nationale.

Nous vous proposons, en complément de cette consultation, d'alimenter les travaux des groupes de concertation en répondant au questionnaire ci joint et en le renvoyant au service Education, d'ici la fin de la présente année scolaire, si vous le souhaitez, ou après la rentrée prochaine.

En vous remerciant par avance de votre implication,

Bien cordialement



Jean Louis Gély
Adjoint au Maire

Ecole Date

Directeur ou Membre du Conseil d'Ecole ayant renseigné ce questionnaire :
.....
.....

Les temps de l'enfant :

1. Quels sont les horaires actuels de votre école :

Accueil du matin	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Etude / garderie éducative	Accueil du soir

2. A partir de la situation de votre groupe scolaire et de votre observation des rythmes des enfants, estimez vous que :

a. La pause méridienne actuelle est :

Trop courte Trop longue Adaptée

b. L'amplitude globale d'accueil actuelle (7h30 – 18h45) est :

Trop courte Trop longue Adaptée

c. Le temps scolaire du matin commence :

Trop tôt Trop tard Au bon moment

d. Les horaires scolaires de maternelle et d'élémentaire :

Doivent rester les mêmes Pourraient être décalés

Si vous proposez un décalage, faudrait-il commencer plus tôt :

En maternelle En élémentaire

L'accompagnement au travail de l'élève

3. A la fin de la classe en école élémentaire, un temps d'aide doit être proposé à l'école :

A tous les enfants A quelques enfants selon leur besoin N'a pas à être proposé

4. Quels dispositifs d'aide au travail de l'élève existent dans votre groupe scolaire ? Classez-les de 1 (le moins efficace) à 4 (le plus efficace)

→ Etude surveillée : groupes élèves

1 2 3 4

→ CLAS : groupes élèves

1 2 3 4

→ Coup de pouce : Groupes élèves

1 2 3 4

→ CP malin : groupes élèves

1 2 3 4

→ Autre dispositif : lequel ? élèves
..... groupes élèves

1 2 3 4